HAL
open science

Les transformations des filières d'accès au mandat européen pour les élus français (1979-2014)

Willy Beauvallet, Sébastien Michon

To cite this version:

Willy Beauvallet, Sébastien Michon. Les transformations des filières d'accès au mandat européen pour les élus français (1979-2014). 2019. halshs-01377194

HAL Id: halshs-01377194

https://shs.hal.science/halshs-01377194v1

Preprint submitted on 26 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

***Willy Beauvallet et Sébastien Michon*, « The changing paths of access to the European Parliament for French MEPs (1979–2014) », *French Politics*, vol. 14 (3), p.329-362 (version française)**

Pour citation, merci de se référer à la version publiée

Les transformations des filières d'accès au mandat européen pour les élus français (1979-2014)

Introduction

Un pan entier de la littérature sur les élites politiques est consacré à l'étude de leurs profils sociopolitiques. Ces travaux reposent sur des analyses décrivant le processus de professionnalisation politique (Weber, 1919), et la composition sociale et politique des titulaires des postes électifs. En France, les études sur le personnel politique de la troisième République montrent un processus de démocratisation des accès à la profession politique, sans que le Gouvernement ni le Parlement ne soient pour autant statistiquement représentatifs du corps électoral (Michels, 1914). Par la suite, un ensemble de travaux sur des périodes plus récentes sont centrés sur les filières d'accès à la profession politique (Dogan, 1967, 1986, 1999 ; Gaxie, 1980, 1986 ; Birnbaum, 1985, 1994 ; Garraud, 1989 ; Offerlé, 1999). Trois grandes filières sont généralement distinguées : militante, notabiliaire et accès direct au centre. La *filière militante*, ascendante, est empruntée par les militants des organisations partisanes, dont l'investissement est récompensé par l'investiture et l'élection à un mandat local puis national. La *filière notabiliaire*, également ascendante, est caractéristique d'individus dont la carrière élective commence par un mandat local, qui se professionnalisent par la suite dans l'activité politique en obtenant un mandat de parlementaire ; leur investissement dans un parti politique se fait alors en cours de carrière, après l'obtention de mandats électifs locaux. La *filière d'accès direct au centre*, dite aussi descendante ou inversée, commence au cœur du pouvoir par un passage en cabinet en prolongement d'un passage dans l'une des grandes écoles qui forment les élites politiques et administratives (ENA, Sciences Po, Polytechnique) et d'un poste dans la haute fonction publique; l'obtention d'un premier mandat parlementaire se fait grâce au parrainage d'un dirigeant politique, l'implantation locale et partisane ne venant qu'après coup.

Ces études de type prosopographique connaissent un coup d'arrêt à partir de la fin des années 1980, comme si les questions suscitant l'étude quantitative des carrières politiques s'étaient épuisées, une fois confirmées la monopolisation des positions électives par les fractions dominantes de la société (Sawicki, 1999 ; Genieys, 2006). A partir du milieu des années 2000, on constate toutefois un renouveau de ces enquêtes portant cette fois-ci sur l'ensemble du spectre politique : le Gouvernement (Grossman et François 2013; Behr et Michon 2013, 2014) ou l'Assemblée nationale (Achin, 2005 ; Costa et Kerrouche 2007; Sineau et Tiberj 2007; François et Grossman 2011 ; Rouban 2011; Keslassy 2012) mais aussi le Sénat (Kerrouche et al. 2011), le Parlement européen (Beauvallet, 2007 ; Beauvallet et Michon, 2008, 2009 ; Navarro, 2009), les conseils régionaux (Godmer, 2002) ou les partis politiques (Lefebvre et Sawicki, 2006 ; Bachelot, 2008 ; Bargel, 2009 ; Haegel, 2012 ; Hû, 2014 ; Jérôme, 2014 ; Mischi, 2014). Ces études soulignent que le personnel politique français au centre du champ politique est rarement composé de nouveaux venus en politique, mais de personnes déjà relativement expérimentées – passés par des exécutifs locaux ou des entourages d'élus – et

qui présentent des caractéristiques sociodémographiques assez resserrées : ce sont plutôt des hommes, d'une cinquantaine d'années, d'extraction sociale supérieure. Plusieurs de ces études pointent également un certain nombre de transformations récentes dans les profils. Les positions électives se féminisent (Achin, 2005 ; Beauvallet et Michon, 2008 ; Behr et Michon, 2014). Elles sont de plus en plus tenues par d'anciens militants d'organisations de jeunesse qui se sont professionnalisés en politique par le biais des fonctions de collaborateurs (Bargel, 2009 ; Hû ; 2014 ; Mischi, 2014). Le déclin relatif de la part prise par les hauts-fonctionnaires (Behr et Michon, 2013) et les enseignants (Dogan, 1999 ; Lefebvre et Sawicki, 2006) est par ailleurs marqué. En revanche, les enseignants (du supérieur comme du secondaire) s'imposent très nettement au Parlement européen (PE), dans le cadre d'un processus manifeste d'inversion des filières d'accès selon la hiérarchie des postes politiques (Beauvallet, 2007). De fait, les espaces périphériques dans le champ politique (Gaxie, Lehingue, 1984) accueillent des profils en tendance moins favorisés (socialement) ou moins spécialisés (politiquement), ce qui illustre leur plus forte ouverture.

Cet article analyse les transformations des profils des eurodéputés français et de leur filière d'accès eu PE. Ce sujet a un double intérêt. D'un côté, il permet d'essayer d'objectiver les positions, les trajectoires, les ressources et investissements des eurodéputés au sein du champ de l'Eurocratie (Georgakakis and Rowell, 2013), et ainsi de contribuer à une meilleure compréhension des contributions des députés et de leurs équipes au processus législatif et politique auxquels ils participent. En ce sens, notre analyse complète les études existantes sur les députés européens (Scarrow 1997; Norris and Franklin 1997; Verzichelli and Edinger 2005; Beauvallet 2007; Navarro 2009; Beauvallet and Michon 2010; Whitaker, 2014; Beauvallet et al., 2015; Daniel, 2015). D'un autre côté, l'analyse fait également sens par rapport au champ politique français de deux manières. La première concerne l'analyse de la classe politique française et ses évolutions au cours des dernières décennies. Que font les ressources sociales, culturelles ou professionnelles, les intérêts et les représentations des élus dans l'ensemble du champ politique et des institutions gouvernementales? La seconde est liée à l'évolution des structures du champ politique national français et à la place du mandat européen dans les carrières politiques françaises. Comment se font les trajectoires entre les mandats locaux, nationaux et européens ? Dans quelle mesure les députés européens sont-ils issus des chambres parlementaires (Assemblée nationale et Sénat), d'institutions locales (conseillers municipaux, départementaux ou régionaux) ou de fonctions extérieures au champ politique ? En d'autres termes, quelles sont les significations concrètes de l'Europe pour les hommes politiques français? En ce sens, notre travail vise à compléter des études antérieures relatives à l'analyse des antécédents sociologiques et politiques des hommes politiques français.

Nous souhaitons contribuer à ces deux champs de recherche – étude des membres du Parlement européen et étude du personnel politique français – par une enquête prosopographique sur l'ensemble des eurodéputés élus en France depuis 1979 (cf. infra), mais aussi par un renouvellement des méthodes d'analyses des trajectoires politiques et sociales des personnels politiques. Il s'agit de mobiliser de nouvelles techniques d'objectivation des parcours et des carrières : l'analyse de séquences et les méthodes d'appariement optimal (Robette and Bry 2012 ; Blanchard *et al.* 2014). Ces méthodes permettent de placer les carrières électives et leur dynamique au cœur de l'analyse. Elles donnent la possibilité, non seulement de retracer et de détailler avec précision le déroulement des carrières électives, mais aussi de les comparer entre elles et de les regrouper selon leur degré de proximité. À l'exception d'une étude récente sur les membres de gouvernement français (Behr et Michon, 2015), la plupart des travaux consacrés aux voies d'accès au métier politique traitent peu les données longitudinales en tant que telles – ils reposent avant tout sur des indicateurs

synthétiques (avoir été ou non député, membre de gouvernement, élu local, etc.) –, ce qui tend à éclipser une certaine complexité des carrières électives. Les analyses des élites politiques, qui prennent peu en considération la diachronie, peuvent être revisitées à l'aune de cette méthodologie.

La perspective adoptée vise à construire une typologie des parcours politiques qui mènent au PE en évaluant l'évolution éventuelle de ces types à travers le temps, entre 1979 et 2014. Cette typologie est construite à partir de l'analyse diachronique des étapes de la carrière élective, de l'obtention du premier mandat à l'entrée au PE, et son déroulement (si les carrières sont linéaires, faites de hauts et de bas, voire de cassures). Elle consiste ensuite à examiner ce qui les caractérise du point de vue de la position politique, de la nationalité, du genre ou des parcours scolaires et professionnels. Non seulement l'analyse présentée ici montre la diversité et le poids des types de carrières qui mènent au PE, mais elle objective également les propriétés sociales et politiques des individus qui empruntent les différents types de parcours, et les transformations des filières d'accès au métier politique européen entre 1979 et 2014. Si l'étude confirme et systématise un ensemble de résultats de diverses enquêtes, elle met également en évidence des transformations structurelles plus récentes du recrutement au Parlement européen et plus largement au sein du champ politique français.

Data

L'analyse repose sur la prosopographie de l'ensemble des membres du PE élus en France au cours des huit premières législatures (1979-2014), soit N=470. Quelques élus qui n'ont jamais véritablement siégé n'ont pas été conservés dans la base finale ; tels sont les cas par exemple de F. Hollande et N. Sarkozy, têtes de liste de leur parti aux Européennes de 1999 qui ont démissionné quelques jours après l'élection. La base de données a été constituée à partir des biographies des élus. La collecte s'est faite à partir du site web du PE 'Your, MEPs', des trombinoscopes de l'institution récupérés à la bibliothèque du PE à Luxembourg, et des dictionnaires biographiques (*Who's who in France* notamment). Elle rassemble plusieurs indicateurs relatifs aux proprieties sociodémographiques (genre, âge, niveau et type d'étude), carrières professionnelles (profession d'origine), et la carrière politique détaillée (type de mandat. Compte tenu des stratégies de présentation de soi des élus, les informations ont été vérifiées, à partir de diverses sources (sites ou blogs personnels, de partis ou de groupes politiques, d'autres assemblées locales ou nationales au sein desquelles les députés ont pu être élus, de sites non officiels tels que Wikipédia ou des organes de presse)[1].

I. Les transformations des profils sociaux et politiques depuis 1979

Les recherches sur la composition du personnel politique du PE soulignent trois aspects. Premièrement, la part conséquente des élus issus des catégories sociales favorisées, entre autres de ceux qui exerçaient des professions rattachées au secteur public (hauts fonctionnaires, titulaires d'un doctorat ou d'un diplôme de grandes écoles, etc.). De ce point de vue, les eurodéputés ne sont pas très différents des élites politiques européennes (Best et Cotta, 2000) et françaises (e.g. Birnbaum, 1985 ; Gaxie, 1986 ; Rouban, 2011 ; Behr et Michon, 2013). Particulièrement élevé, le niveau de diplôme confirme l'importance des capitaux scolaires dans l'accès aux positions politiques et les logiques de distribution du

[1] Les données ont été collectées par Willy Beauvallet et Sébastien Michon. Elles ont été complétées pour ce qui concerne le détail des carrières électives par Sacha Dalis grâce à un financement Idex, Investissements d'avenir, Université de Strasbourg.

pouvoir en Europe (Gaxie et Godmer, 2007) et en France. Deuxièmement, la féminisation relativement précoce de l'institution est une relative spécificité (Kauppi, 1999 ; Beauvallet et Michon, 2013). Troisièmement, du point de vue des trajectoires politiques, les études récentes montrent la part décroissante de ceux qui présentent des expériences politiques nationales (ministres, parlementaires). Si la prosopographie des eurodéputés français entre 1979 et 2014 confirme ces constats généraux, elle permet surtout de déterminer trois voies d'accès distinctes sur les plans politiques et sociodémographiques, et de mettre en évidence le poids relatif de ces filières législature après législature.

A. Féminisation et progression des enseignants puis des auxiliaires politiques

S'ils présentent des caractéristiques proches de celles observées au sein de la classe politique française, les eurodéputés français sont toutefois issus de fractions un peu moins dotées en ressources sociales, comme l'indiquent les parts plus faibles de hauts-fonctionnaires et de diplômés des écoles les plus prestigieuses par rapport aux ministres (Behr et Michon, 2013) : 13% de hauts-fonctionnaires (contre 21% au sein du gouvernement français entre 1986 et 2013) ; 6,5% sont diplômés de l'ENA et 13% de Sciences Po Paris (contre respectivement 18% et 29% des membres du gouvernement français entre 1986 et 2013). En revanche, les anciens agriculteurs sont un petit peu plus nombreux, de même que les employés et les ouvriers, témoignage à la fois d'un positionnement moins privilégié du mandat dans le champ politique et en conséquence, d'une plus forte ouverture sociopolitique du recrutement de ses détenteurs.

Tableau 1 : Caractéristiques sociodémographiques des eurodéputés élus en France (1979-2014) (en %)

	1ère (1979-84)	2e (1984-89)	3e (1989-94)	4e (1994-99)	5e (1999-2004)	6e (2004-09)	7e (2009-14)	8e (2014-)	**French MEP 1979-2014**	**Ministres 1986-2012**[2]
Part de femmes	20	16	20	27	41	41	45	42	30	24
Diplômés de l'ENA	3	11	8	13	6	8	3	4	7	18
Diplômés de Sciences Po	14	18	13	22	13	10	10	11	13	29
Profession d'origine										
Agriculteurs	8	7	5	5	3	1	4	4	**4**	1
Artisans-commerçants	4	0	0	1	1	4	1	0	1	0
Chefs d'entreprise	6	5	10	9	7	3	4	3	6	4
Professions libérales	12	10	12	9	10	13	7	7	11	14
Cadres supérieurs du privé	9	20	11	7	9	6	7	11	11	12
Professions de l'information, de la communication et du spectacle	8	5	3	4	1	4	8	4	5	3

[2] Source : Behr et Michon, 2013.

Hauts fonctionnaires	14	20	14	15	10	10	5	5	13	**20**
Cadres supérieurs de la fonction publique	1	0	0	2	6	6	8	12	4	**9**
Professeurs dans le supérieur, professions scientifiques	11	10	18	15	12	10	12	11	10	9
Professeurs dans le secondaire	5	6	7	15	12	18	13	10	9	8
Instituteurs	2	3	4	3	1	1	0	0	2	1
Cadres intermédiaires	2	0	1	1	7	4	6	5	3	5
Employés-ouvriers	10	6	5	6	4	4	5	0	**5**	1
Autres (artistes, sportifs…)	0	0	1	1	1	3	0	0	1	1
Collaborateurs politiques	0	3	4	3	10	14	20	27	8	**11**
N/A	9	4	5	6	3	1	2	1	5	1
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Au-delà d'une analyse globale sur l'ensemble de la période 1979-2014, la féminisation et plusieurs transformations dans le recrutement social sont à souligner.

La féminisation de la délégation française au PE est patente (autour de 20% de femmes au cours des trois premières législatures, 27% au cours de la 4e, plus de 40% depuis 1999). La loi sur la parité mise en place en France au moment des élections européennes de 2004 n'épuise pas l'explication. *De facto*, la part des femmes au sein de la délégation française du PE s'est particulièrement accrue à partir de l'élection de 1994. Les effets associés à un mode de scrutin fondé sur la proportionnelle intégrale ne peuvent se comprendre qu'en relation avec la position de l'assemblée européenne dans le champ politique français, et la configuration des luttes politiques et sociales qui traversent l'espace public national au cours des années 1990. Pour l'accès au PE, le genre constitue une ressource politique rentable, favorisant la promotion de femmes moins prédisposées à une professionnalisation politique (Beauvallet et Michon, 2008).

Outre la féminisation, les trois principales transformations du recrutement social sont les suivantes.

Premièrement, la proportion des hauts fonctionnaires diminue régulièrement à partir de la deuxième législature (20% au cours de la 2e législature, moins de 15% au cours des 3e et 4e législatures, 10% environ au cours des 5e et 6e, 5% environ au cours des 7e et 8e). Au regard de l'importance de cette catégorie dans le recrutement du personnel politique, particulièrement au cours de la première moitié de la 5e République et dans une moindre mesure par la suite (Gaïti, 1985 ; Gaxie, 1986 ; Dulong, 1997, Dogan, 1999), cette situation est symptomatique d'un attrait plus relatif de cet espace à la fois parlementaire et européen pour les catégories caractéristiques de la « noblesse d'État » (Bourdieu, 1989).

Deuxièmement, la part des enseignants (du primaire, secondaire et supérieur) croît au cours des premières législatures jusqu'à atteindre un pic lors de la 4e, alors même que la proportion des enseignants tend à décliner chez les titulaires des positions nationales (parlementaires et gouvernementales) après 1984. Jusqu'en 2009, l'accès des enseignants au

PE (près de 30% en 1994 et 2009 contre 15% en 1979-1981) tend à varier en sens inverse de l'Assemblée nationale ; les enseignants représentent près de 26% des députés de l'Assemblée en 1981, 15% en 1993 (Dogan, 1999), 12% en 2009 et en 2015[3]. *De facto*, le PE devient une sorte d'espace refuge pour des fractions sociales dont les possibilités d'accès au centre du champ politique tendent à décliner au profit d'autres groupes ou fractions de groupe (Beauvallet, 2007, p. 100-102). Cependant, bien que la proportion d'enseignants se maintienne à un niveau élevé (supérieur à 25%) entre la 4e et la 7e législature (30% d'enseignants ; 25% d'enseignants du supérieur), elle diminue de manière très marquée sous les 7e et 8e législatures. Si ce décrochage est en partie le produit d'une conjoncture politique caractérisée par les moindres performances des partis de gauche aux élections européennes, il témoigne également d'un déclin plus général de ces professions, notamment des professeurs des écoles et enseignants du secondaire, dans le champ du pouvoir.

Troisièmement, le PE s'apparente de plus en plus à une voie d'accès à un mandat électif pour des individus engagés dans des activités rémunérées auprès d'élus et dirigeants nationaux (parlementaires, ministres) ou locaux (membres des cabinets de maires et présidents de conseils régionaux ou départementaux). Alors qu'entre 1979 et 2014, 29% des eurodéputés sont d'anciens collaborateurs politiques (assistant parlementaire, membre d'un cabinet d'un ministre, permanent d'une organisation politique, etc.), cette proportion passe de 11% au cours de la 1ère législature, à 20% au cours de la deuxième, pour atteindre 40% au cours de la 5e et plus de 50% au cours de la 8e. Rédhibitoire au cours des premières législatures (entre 3% et 4% au cours des 2e, 3e et 4e législatures), la part de ceux qui n'ont pas exercé de métiers en dehors de la politique, devient de plus en plus importante ensuite : ils représentent respectivement 10%, 14%, 20% et 27% sur la 5e, la 6e, la 7e et la 8e législature. Illustration du développement de cette filière d'accès au métier politique en France (Lefebvre et Sawicki, 2006 ; Behr and Michon, 2013) parallèlement au déclin d'autres types de parcours, ces profils sont un peu plus fréquemment féminisés : 30% des femmes ont été collaboratrices (contre 28% des hommes) ; 12% des femmes sont des collaborateurs politiques de métier (contre 6% des hommes).

Figure 1 : Évolution de la part des anciens enseignants, auxiliaires politiques et hauts fonctionnaires parmi les eurodéputés élus en France (1979-2014) selon la législature (en %)

[3] Sources pour 2009 et 2015 : http://www.assemblee-nationale.fr/13/tribun/xml/cat_soc_prof.asp , consulté le 16 octobre 2009 et http://www.assemblee-nationale.fr/qui/xml/cat_soc_prof.asp?legislature=14 consulté le 14 septembre 2015.

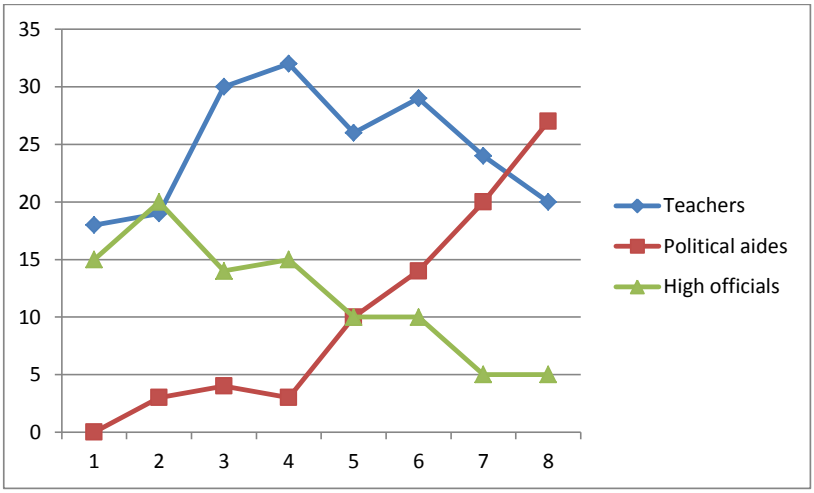

Tableau 2 : Répartition des professions d'origine des eurodéputés élus en France (1979-2014) selon le genre (en %)

	Femmes	Hommes	Ensemble
Agriculteurs	1	**6**	4
Artisans-commerçants	1	2	1
Chefs d'entreprise	1	**9**	6
Professions libérales	7	**12**	11
Cadres supérieurs du privé	12	11	11
Professions de l'information, de la communication et du spectacle	5	5	5
Hauts fonctionnaires	5	**16**	13
Cadres supérieurs de la fonction publique	**9**	2	4
Professeurs dans le supérieur, professions scientifiques	4	**13**	10
Professeurs dans le secondaire	**14**	7	9
Instituteurs	4	1	2
Cadres intermédiaires	8	1	3
Collaborateurs politiques	12	6	8
Employés-ouvriers	7	5	5
Autres (artistes, sportifs…)	1	1	1
N/A	10	3	5
Ensemble	100	100	100

La féminisation, la présence de plus en plus massive d'anciens membres des entourages politiques, et au contraire celle de moins en moins importante des élus issus des mondes enseignants ou du haut fonctionnariat), ne sont pas spécifiques à la délégation française du PE. On les retrouve dans l'ensemble du champ politique français (e.g. Achin, 2005 ; Lefebvre et Sawicki, 2006 : Rouban, 2011 ; Behr et Michon, 2013 ; Achin et Lévêque, 2014), mais également, pour partie au sein des autres délégations du PE (Beauvallet et al. 2015),

notamment pour ce qui concerne la féminisation et la présence croissante d'anciens membres des entourages politiques. Ce constat se retrouve à des degrés divers au niveau de l'ensemble du PE D'une part, la féminisation est une tendance lourde : la proportion de femmes a doublé entre la première législature et les trois dernières (16% en 1979, 30% en 1999, 31% en 2004, 35% en 2009, 37% en 2014). L'assemblée européenne apparaît ainsi plus féminisée que la plupart des Parlements nationaux (25,4% en moyenne dans les pays de l'Union européenne[i]). D'autre part, 11% de l'ensemble des parlementaires de la 8e législature n'ont jamais (ou très peu) occupé un autre emploi qu'un emploi politique (collaborateur ou élu) contre 10,5% sur l'ensemble de la 7e ; ils n'étaient que quelques-uns au cours des premières législatures.

Ces changements laissent à voir des transformations dans les profils politiques des eurodéputés depuis 1979.

B. Le PE : plus fréquemment une voie d'ascension qu'une voie de relégation

En s'intéressant aux filières d'accès au mandat européen, trois voies peuvent être distinguées pour les eurodéputés français : une voie centrale, à la suite d'un passage au Gouvernement ou par l'une des deux chambres parlementaires (cette filière représente 28% des effectifs de l'ensemble) ; une entrée directe sans avoir été élu précédemment ou été membre d'un gouvernement (35%) ; une entrée via les espaces politiques locaux (37%). Signe des transformations dans la composition du groupe étudié, la part de ces trois chemins varie législature après législature.

La présence au PE de personnalités politiques nationales est une évidence. Cependant, la visibilité politique et médiatique de ces trajectoires, telles que récemment celles de R. Dati (ancienne ministre de N. Sarkozy), N. Morano (ancienne ministre de N. Sarkozy et députée à l'Assemblée nationale) ou auparavant M. Rocard (ancien premier ministre de F. Mitterrand), ne doit pas masquer les autres voies d'accès qui s'imposent sur la filière centrale. Si le PE représente un mandat de « fin de carrière » ou une position d'attente avant un retour au centre de l'espace politique national pour une partie des eurodéputés français, cette configuration apparaît plutôt circonscrite (28% d'entre eux entre 1979 et 2014), et surtout plus rare qu'au cours des premières législatures. D'une part, le profil d'élu national concerne davantage des hommes, relativement âgés, davantage dotés en capitaux scolaires et sociaux, et expérimentés. D'autre part, si plus de 40% des élus des deux premières législatures se caractérisent par une carrière nationale à l'entrée au PE, tel est le cas d'un peu moins de 30% de ceux de la troisième et la quatrième législature, et de moins d'un quart des élus des quatre dernières législatures (entre 18% et 24%). C'est la part des anciens parlementaires qui est particulièrement décroissante entre 1979 et 2014 (près de 40% sur les deux premières législatures), sachant que la part des anciens ministres n'a jamais été très élevée (17% parmi les élus de la première législature puis autour de 10% depuis la deuxième législature).

Figure 2 : Évolutions de la part des voies d'entrée au PE des eurodéputés élus en France (1979-2014) selon la législature (en %)

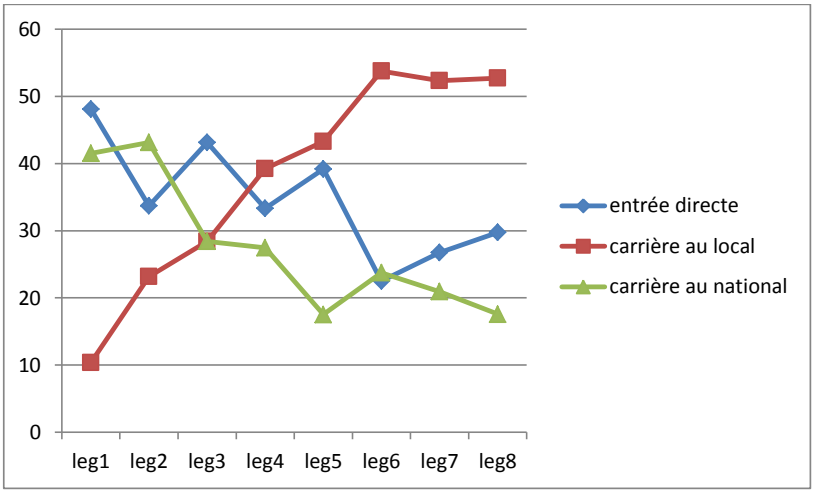

Malgré l'affirmation relative du PE dans le fonctionnement général de l'Union européenne (Ritteberger, 2005 ; Hix and Hoyland, 2013), les acteurs les plus centraux du champ politique national l'ont progressivement délaissé – pas complètement toutefois. Cela s'explique par le fait que le mandat européen apparaît en France moins légitime et sécurisé (notamment parce que la reconduction peut être assez aléatoire, cf. Lefebvre and Marrel, 2012) que les mandats parlementaires nationaux, et que le mandat européen ne peut plus être cumulé avec un mandat de parlementaire national (député ou sénateur) depuis 2000. Seulement 7% des élus recensés entre 1979 et 2014 ont été en double mandat parlementaire, mais tel était le cas de respectivement 20% et 12% des élus des deux premières législatures ; là encore, ce sont pour l'essentiel des hommes, assez âgés et expérimentés (91% d'hommes, carrière élective d'une durée moyenne de 19,3 ans au premier accès au PE)

Plus qu'une maison de retraite dorée ou une position d'attente d'un retour au Parlement national ou au Gouvernement, le PE se présente majoritairement comme un espace de professionnalisation politique pour des personnalités ou des prétendants aux profils politiques et sociaux moins favorables dans les logiques de sélection commandant l'accès au pouvoir politique et aux positions électives centrales. De fait, il permet à un ensemble d'individus d'accéder à un mandat suffisamment rétribué, sur le plan financier comme symbolique, pour « vivre » pleinement de l'activité politique, que ce poste corresponde à un premier mandat électif ou qu'il s'inscrive en prolongement de mandats locaux de plus faible envergure (maire de petite ville, adjoint, conseiller général ou régional). Le mandat européen est donc plutôt un mandat de début ou de milieu de carrière comme tend à l'indiquer l'âge moyen des eurodéputés, un peu plus jeunes que la plupart des parlementaires nationaux (Best and Cotta, 2000), avec 50,6 ans en moyenne à l'entrée au PE contre 59,5 ans par exemple pour les députés de l'Assemblée nationale française en 2012.

Ainsi, le mandat européen représente un accès au métier d'élu pour un peu plus d'un tiers de l'ensemble des eurodéputés français (35%). Premier accès à un mandat ne veut toutefois pas dire que ce sont des novices en politique dans la mesure où se trouvent parmi eux, d'une part des professionnels non élus de la politique (29% d'entre eux au total sont issus des entourages politiques salariés ; 48% et 51% sous la 7ème et 8ème législatures) et d'autre part, sans que les deux dimensions soient exclusives l'une de l'autre, des militants ou personnes engagées dans des partis politiques ou organisations similaires (syndicats, etc.). Si l'accès direct reste une constante, la part de cette filière tend à diminuer depuis 1979, comme l'indique sa répartition

selon les législatures : 48% sous la 1ère, 43% sous la 3ème, 39% sous la 4ème, 30% sur la 8ème. À mesure que s'institutionnalisent le PE et le marché électoral qu'il ouvre en France, ce mouvement manifeste une fermeture relative de l'espace parlementaire européen aux acteurs les plus extérieurs au champ politique. Les évolutions juridiques confirment d'ailleurs ce mouvement général. En effet, en régionalisant le scrutin[4], le mode de scrutin en vigueur depuis les élections de 2004 qui a eu pour conséquence (et pour objectif) de neutraliser partiellement les dynamiques d'ouverture associée à la nationalisation du scrutin et à la couverture médiatique des élections (Reif and Schmidt, 1979). *De facto*, la réforme a conduit à rehausser les seuils d'accès au PE et à fragiliser les listes et candidats les plus hétérodoxes dont l'importance, en 1994 et 1999, avait considérablement fragilisé la capacité des partis les plus implantés (RPR et PS notamment) à maintenir leur monopole des postes électifs.

La principale transformation du recrutement concerne donc la part des élus pour lesquels l'accès au mandat européen correspond à une ascension dans la carrière. En effet, si ce mandat constitue un premier mandat d'importance, après un mandat local, pour 37% de l'ensemble, cette dimension s'est constamment renforcée depuis 1979 : elle représentait 10% des cas sur la 1ère, entre 20% et 30% sur la 2e et la 3e, autour de 30% sur la 4e et la 5e, et plus de 50% sur les trois dernières législatures. Ceux qui empruntent cette voie sont un peu plus souvent des femmes, des cadres supérieurs du privé, des enseignants du secondaire, ou des collaborateurs politiques de métier.

Assez semblables à ceux des autres délégations nationales, les profils des élus français se distinguent tout de même par la surreprésentation de ceux pour lesquels le mandat européen est un premier mandat d'importance à la suite d'une carrière élective au local, et par la sous-représentation de ceux passés par le national (gouvernement ou parlement) (Beauvallet et al., 2015).

Pris dans leur ensemble, la morphologie sociale et politique des eurodéputés élus en France depuis la première élection au suffrage universel en 1979, permet donc de distinguer trois grandes filières d'accès au PE – filière nationale, locale, et entrée directe – dont l'importance varie selon les législatures. Ce constat peut toutefois être précisé, au moyen d'analyses statistiques adaptées, qui permettent d'analyser plus finement la logique des parcours au sein de ces différents types.

Table 3: Former political positions of MEPs in the sixth, seventh and eighth terms (in per cent)

	France (as of 1 July 2014)	Eighth term (as of 1 July 2014)(N=751)	*EU-15 MEPs during the eighth term (as of 1 July 2014) (N=539)*	*MEPs from new Member States of 2004 and 2007 (N=212)*
National mandate (minister and/or MP)	18	39	*28*	*67.5*
EP as first mandate	30	38	*42.5*	*27*

[4] Le territoire national est divisé en huit « grandes » circonscriptions interrégionales : Nord-Ouest, Ouest, Est, Sud-Ouest, Sud-Est, Massif central-Centre, Île-de-France, Outre-Mer. Jusqu'aux élections de 1999, les élections se déroulaient dans le cadre d'une circonscription nationale unique.

EP as first major mandate after local office	53	23	*30*	*5,5*

Tableau 4 : Caractérisation des eurodéputés élus en France (1979-2014) selon le type de voie d'entrée au PE (en %)

	Entrée directe	**Carrière locale**	**Carrière nationale**	**Ensemble**
% (effectifs)	35 (166)	37 (172)	28 (132)	100 (470)
Part de femmes	32	35	19	30
Part de diplômés de l'ENA	5	3	12	7
Part de diplômés de Sciences Po	13	9	20	13
Part de titulaire d'un doctorat	18	13	23	18
Part des anciens collaborateurs politiques	31	27	29	29
Profession d'origine				
Agriculteurs	7	3	3	4
Artisans-commerçants	1	2	1	1
Chefs d'entreprise	6	7	5	6
Professions libérales	9	8	**17**	11
Cadres supérieurs du privé	8	**14**	12	11
Professions de l'information, de la communication et du spectacle	8	3	4	5
Hauts fonctionnaires	12	3	**25**	13
Cadres supérieurs de la fonction publique	5	5	2	4
Professeurs dans le supérieur, professions scientifiques	**13**	9	9	10
Professeurs dans le secondaire	3	**16**	8	9
Instituteurs	2	3	0	2
Cadres intermédiaires	2	5	2	3
Collaborateurs politiques	7	**12**	5	8
Employés-ouvriers	8	3	5	5
Autres (artistes, sportifs…)	2	0	0	1
N/A	5	6	4	5
Ensemble	100	100	100	100
Législature				
1ère (1979-84)	48	10	42	100
2e (1984-89)	34	23	43	100
3e (1989-94)	43	28	28	100
4e (1994-99)	33	39	27	100
5e (1999-2004)	39	43	18	100
6e (2004-09)	23	54	24	100
7e (2009-14)	27	52	21	100
8e (2014-)	30	53	18	100

Tableau 5 : Caractéristiques de la carrière politique des eurodéputés élus en France (1979-2014) à leur première entrée au PE

	1ère (1979-84)	2e (1984-89)	3e (1989-94)	4e (1994-99)	5e (1999-2004)	6e (2004-09)	7e (2009-14)	8e (2014-)	**Ensemble**
Moyennes									
Année premier accès PE	1979,5	1982,7	1987,4	1991,9	1996,5	1998,9	2005,5	2009,8	1993,9
Année premier mandat électif	1970,1	1973,2	1980,7	1984,2	1989,6	1988,9	1995,2	1998,6	1984,7
Âge premier accès PE	53,2	50	46,7	47,8	48,2	49,1	49,3	50,9	50,6
Âge entrée en politique (premier mandat ou accès au gouvernement)	43,8	40,5	40,1	40,1	41,4	39,1	39	39,7	41,5
Durée carrière élective (depuis le premier mandat ou le premier accès au gouvernement)	9,5	9,6	6,7	7,7	6,9	10	10,3	11,2	9,2
%									
Collaborateur politique (membre de cabinet ministériel, assistant parlementaire, etc.)	11	20	27	28	40	35	47	51	29
Aucun mandat à l'entrée au PE	48	34	43	33	39	23	27	30	35
Premier mandat d'importance après mandat local	10	23	28	39	43	54	52	53	37
Position nationale (membre de gouvernement ou parlementaire)	42	43	28	28	18	24	21	18	28
Membre de gouvernement	18	12	8	11	8	9	8	10	11
Parlementaire national (député ou sénateur)	39	40	26	25	16	23	17	16	26
Mandat local	46	60	56	63	61	76	72	73	63
Conseiller régional ou général	32	51	41	49	46	51	42	58	46
Maire	31	37	22	26	17	23	20	16	24

II. Analyse de séquence des carrières à l'entrée au PE

Une manière de proposer une analyse plus originale, plus précise, et plus dynamique des logiques d'accès au PE et de leurs transformations depuis 1979, consiste à recourir à l'analyse de séquences. De la sorte, les carrières électives des parlementaires européens ont été reconstituées année par année, de l'obtention du premier mandat à l'entrée au PE. À partir de ces données traitées au moyen de l'analyse de séquences et d'une méthode d'appariement optimal (l'Optimal Matching), il est possible de construire une typologie des carrières électives à l'entrée au PE au regard de leurs proximités et différences. Les types ainsi construits peuvent être caractérisés au moyen des propriétés sociales et politiques des élus, et selon les législatures.

A. Réaliser une typologie des carrières d'entrée au Parlement européen

1. Données et méthodes : séquences et Optimal Matching

Le recours à l'analyse de séquences, utilisée à l'origine pour le séquençage de l'ADN et appliquée en sciences sociales à l'étude des carrières (Abbott, 2001 ; Robette, forthcoming), implique de réfléchir à la distinction des différents « états » qui composent la carrière élective. Le choix des états retenus pour chaque carrière individuelle n'est pas neutre : il s'agit de définir le niveau de détail retenu dans l'analyse, tout en tenant compte du fait qu'un trop gros nombre d'états risque de multiplier artificiellement les classes et compliquer la représentation graphique. Le séquençage des carrières a donc été défini à partir d'un codage synthétique en cinq états : détention d'un mandat local (loc) ; cumul de plusieurs mandats locaux (local2) ; membre de gouvernement (gov) ; parlementaire national au Sénat et surtout à l'Assemblée nationale (parl) ; enfin le cumul du mandat européen avec un mandat de parlementaire national (double). Pour les parlementaires nationaux, les cumuls n'ont pas été spécifiés dans l'analyse finale (par exemple avoir été député-maire est codé « député »). Le cumul du mandat parlementaire avec un mandat local est la situation la plus fréquente et synthétiser l'information permet de ne pas multiplier le nombre d'états. Le fait de ne pas occuper un mandat est compté comme une donnée manquante.

Toutes les carrières électives ont été renseignées de la sorte, de l'entrée en politique définie par la première position politique exercée – obtention du premier mandat électif, poste de ministre ou entrée au PE –, jusqu'au premier accès au PE. Les différents états ont été codés année par année. De la sorte, il est possible de présenter les carrières selon l'enchaînement des étapes année par année.

Tableau 6 : Exemple de codage de trois carrières à l'entrée au PE

MEP	Année1	Année2	Année3	Année4	Année5	Année6	Année7	Année8	Année9	Année10	Année11	Année12	Année13
Morano Nadine	parl	parl	parl	parl	parl	parl	gov	gov	gov	gov	loc	loc	missing
Dati Rachida	gov	gov	missing	missing	missing	missing	missing	missing	missing	missing	missing	missing	missing
Bové José	missing	missing	missing	missing	missing	missing	missing	missing	missing	missing	missing	missing	missing

Figure 3 : Tapis (index plots) des trajectoires des eurodéputés élus en France (1979-2014) à leur premier accès au PE (N=470)

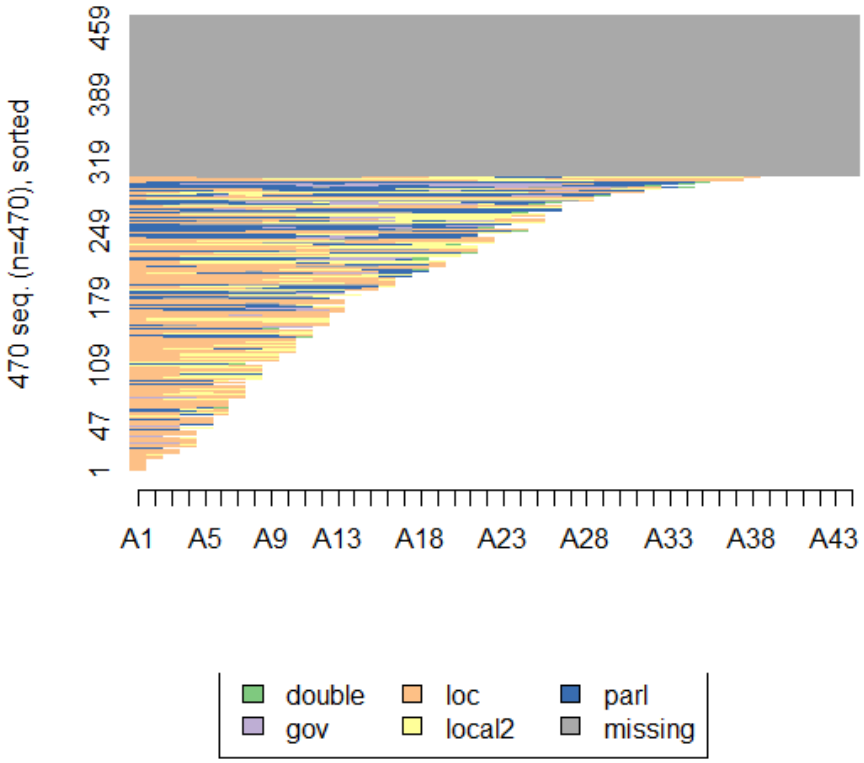

Aide à la lecture : chacun des 470 segments horizontaux représente une séquence d'un eurodéputé jusqu'à son premier accès au PE. Cette séquence est découpée en sous-segments correspondant aux différents états successifs qui composent la séquence (gov, parl, loc, etc.).

Les carrières électives des 470 eurodéputés élus en France entre 1979 et 2015 ainsi caractérisées représentent 221 séquences uniques d'une longueur comprise entre 1 (sans poste avant le premier accès au Parlement européen, à l'image de J. Bové par exemple) et 44 (44 années entre le premier mandat et l'accès au PE à l'image de J. Arthuis). L'analyse confirme la fréquence plus élevée de l'exercice de mandats locaux, par rapport à l'exercice de mandats de parlementaire national et/ou de postes au Gouvernement. Le passage par d'autres positions n'est pas négligeable. Quelques eurodéputés présentent par ailleurs des carrières électives discontinues. Le chronogramme permet d'illustrer l'importance des différents états dans le temps et les variations des types de carrières selon leur durée : les mandats locaux sont très présents en début de carrière, mais se font plus rares pour les longues carrières, à l'inverse des mandats parlementaires.

Figure 4 : Temps moyen passé dans les différents états par les eurodéputés élus en France (1979-2014) à leur premier accès au PE (N=470)

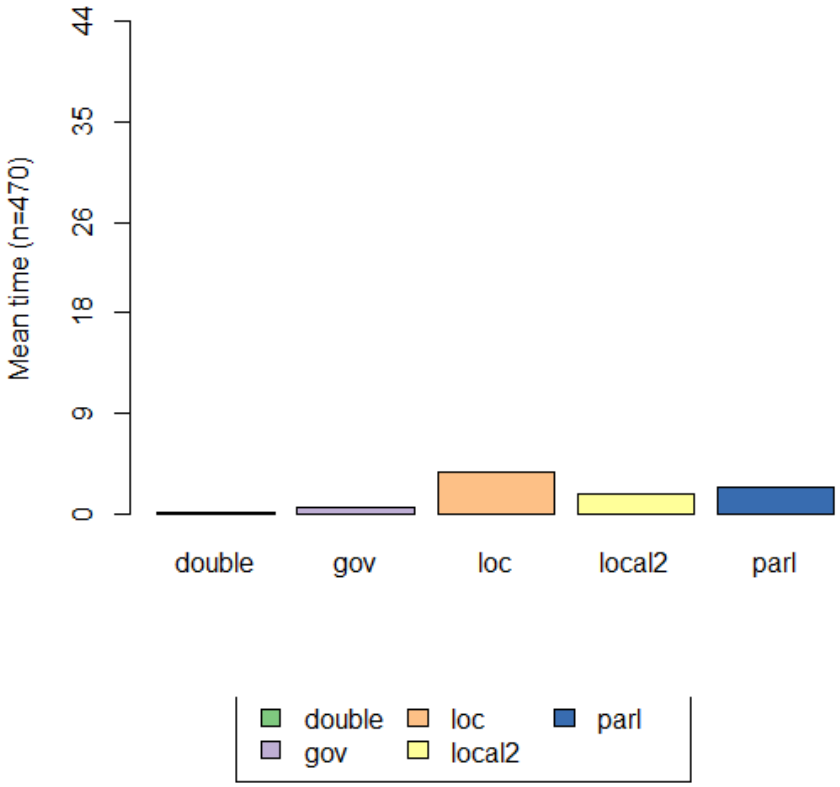

Aide à la lecture : cette figure représente le temps moyen (en années) passé dans les états différenciés (gov, parl, etc.) au moment du premier accès au PE.

2. Une typologie des types de carrières politiques

La réalisation d'une typologie des carrières politiques menant au gouvernement français nécessite de recourir à la méthode de l'Optimal Matching[5] qui permet de calculer la distance entre les trajectoires individuelles prises deux à deux[6], puis le regroupement de ces trajectoires selon leur degré de ressemblance. Plus précisément, « les algorithmes d'Optimal Matching définissent une mesure afin de calculer une distance entre des séquences. L'idée générale consiste à mesurer la dissimilarité entre deux séquences en transformant l'une en l'autre au moyen d'opérations élémentaires[7] » : l'insertion, la suppression ou la substitution d'un élément dans la séquence[8].

---

5 Cette analyse a été effectué sous R à partir du package TraMineR (Gabadinho et al., 2011).

6 Abbott, 1995 ; Lesnard et de Saint-Pol, 2009.

7 Robette, 2011

8 Assez classiquement, le coût de substitution a été fixé à 2 et le coût d'insertion-suppression à 1,1. Si la définition des coûts doit être adaptée aux données et aux hypothèses de recherche[8], les variations de ces coûts produisent la plupart du temps des variations de résultats assez minimes (Robette et Bry, 2012).

Une classification ascendante hiérarchique est ensuite réalisée à partir de la matrice des distances entre les carrières politiques. Le critère d'agrégation est appliqué : à chaque étape, il s'agit de maximiser l'homogénéité à l'intérieur des classes et l'hétérogénéité entre les classes. Le graphique des sauts d'inertie et nos intérêts de recherche nous amènent à préférer une partition en six classes.

Figure 5 : Tapis des trajectoires des eurodéputés élus en France (1979-2014) à leur premier accès au PE selon leur classe d'appartenance (N=470)

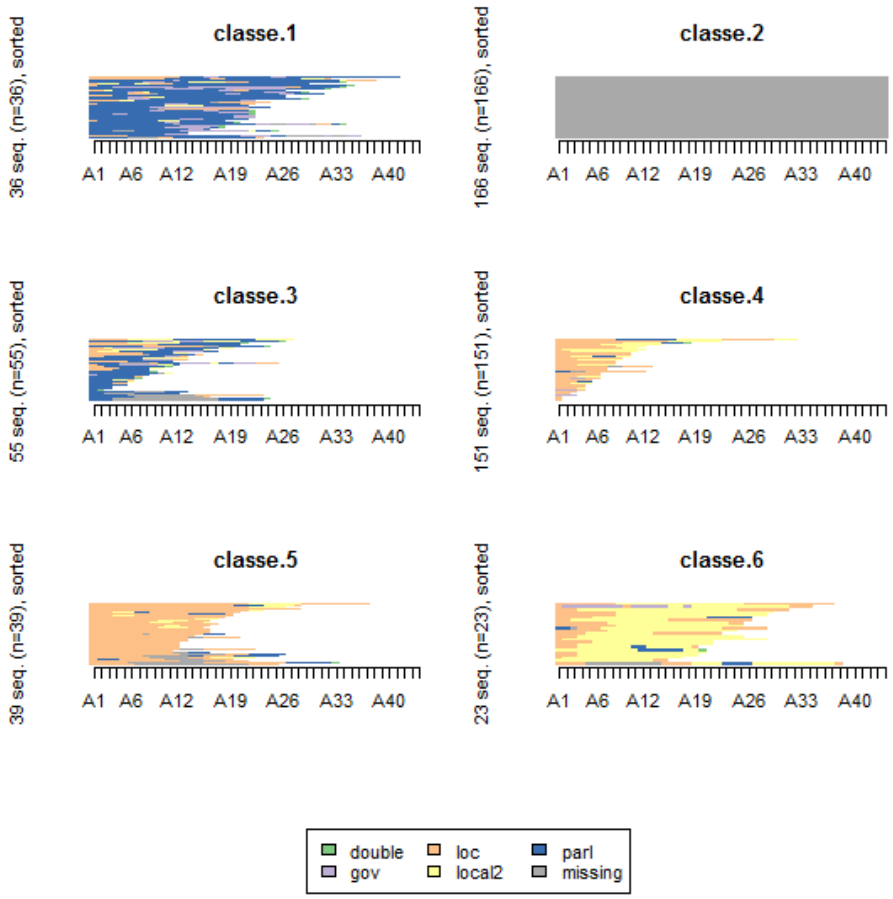

Figure 6 : Temps moyen passé dans les différents états des eurodéputés élus en France (1979-2014) à leur premier accès au PE selon leur classe d'appartenance (N=470)

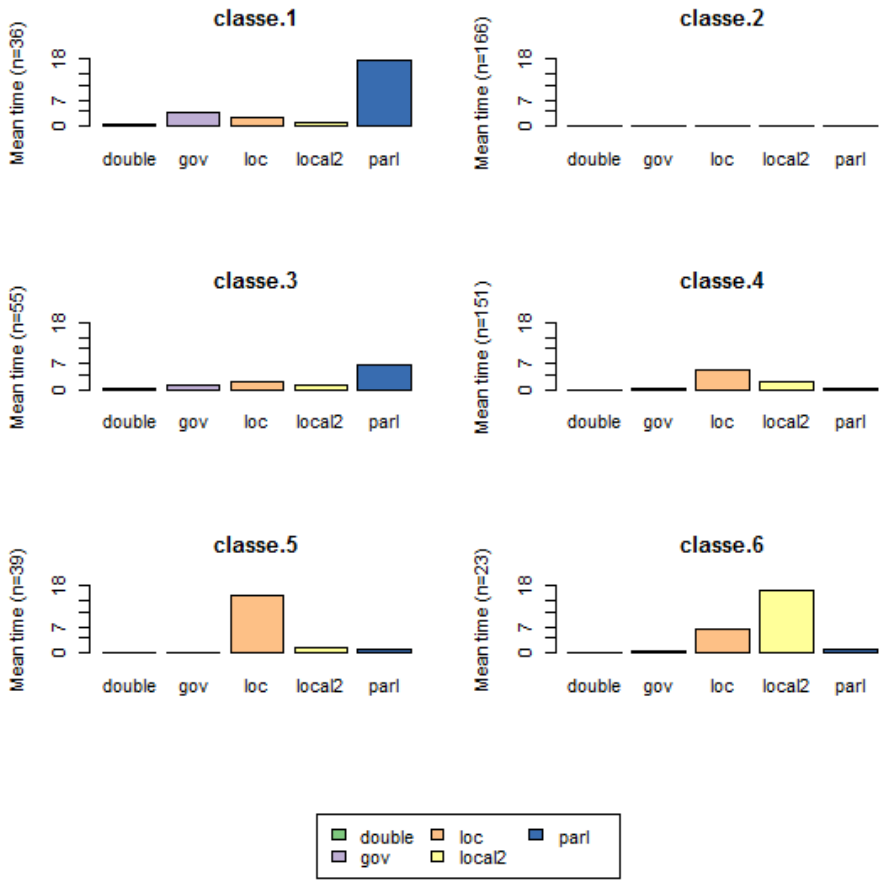

Les élus se distribuent ainsi au sein de six classes avec des effectifs variables et des caractéristiques spécifiques.

La classe 1 (8% des effectifs) regroupe des eurodéputés dont les carrières électives, relativement longues, se sont déroulées au national (Parlement, Gouvernement). Certains tendent à cumuler le mandat européen avec un mandat parlementaire national.

La classe 2 (35%) représente les eurodéputés qui entrent au PE sans jamais avoir été élus précédemment, ni été membre d'un gouvernement.

À l'instar de la classe 1, la classe 3 (12%) comprend également des eurodéputés passés par le national, mais dont les carrières sont plus courtes et plus souvent discontinues, i.e. avec des périodes sans mandat.

La classe 4 (32%) est une classe d'élus locaux dont les carrières sont relativement courtes, et plutôt ascendantes : très rapidement ils ont cumulé plusieurs mandats locaux.

La classe 5 (8%) rassemble également des parlementaires européens dont les carrières s'inscrivent surtout au local. À la différence de ceux de la classe 4, ils présentent des carrières plus longues et plus souvent discontinues, et ils ont très rarement cumulé plusieurs mandats locaux.

La classe 6 (5%) est celle d'élus qui ont cumulé plusieurs mandats locaux pendant de nombreuses années.

Fonction des séquences des carrières électives, l'appartenance aux différentes classes ne renvoie pas seulement à celle-ci, mais aussi à diverses expériences sociales et politiques.

B. Des carrières politiquement et socialement situées

Les classes obtenues au moyen de l'analyse de séquence et de l'Optimal Matching renvoient *grosso modo* aux trois voies d'accès au PE évoqués dans la première partie – les élus tournés vers le national, les élus locaux, et ceux pour qui l'accès au PE correspond à un premier mandat électif. Cependant, l'analyse de séquences permet d'affiner cette première typologie à deux niveaux. D'un côté parce qu'elle prend en compte le déroulement de la carrière, elle précise les profils et tempère le profil national d'une partie des élus : certains anciens parlementaires nationaux ont passé très peu de temps à l'Assemblée nationale et ont surtout été des élus locaux. D'un autre côté, elle propose une plus grande diversité des trajectoires : les voies nationale et locale sont de cette façon spécifiées. En revanche, l'analyse étant conduite à partir de la carrière élective, elle ne précise pas la voie d'entrée directe. C'est une analyse qualitative des biographies de ceux qui la composent qui permet de compléter les résultats de l'analyse de séquences et de la diviser en deux types assez contrastés. Par conséquent, sept filières sont distinguées, au sein desquelles les élus se caractérisent par des dynamiques de carrières électives et des propriétés sociales ou politiques différentes, et dont la part globale varie selon les législatures.

1. Les élus nationaux

Les élus nationaux désignent les individus dont la carrière politique s'est en grande partie déroulée au national. Ils forment un premier grand type (20% des élus depuis 1979), plus fréquent au cours des premières législatures que des dernières. L'analyse de séquence distingue deux ensembles de trajectoires à l'entrée au PE : les élus en fin de carrière et ceux en milieu de carrière.

Le PE comme mandat de fin de carrière nationale

Les élus de la première classe (classe 1, 8%) présentent des carrières électives particulièrement longues à leur premier accès au PE (26,5 ans contre 9,2 ans sur l'ensemble de la population étudiée). Ils sont plutôt âgés, plus de 60 ans. J. Arthuis (élu au PE en 2014, ministre de l'économie de 1995 à 1997, ancien sénateur et président du Conseil général de la Mayenne), C. Pasqua (élu au PE en 1999, ministre des gouvernements de cohabitation sous F. Mitterrand, ancien sénateur et président du Conseil général des Hauts de Seine), J. Thome-Patenôtre (élue au PE en 1984, l'une des rares femmes ministres sous la IVème République, ancienne sénatrice, députée et maire de Rambouillet) par exemple ont même plus de 70 ans à leur premier accès. Une grande partie de leur carrière politique s'est déroulée au niveau central (tous ont été des parlementaires nationaux et 72% ont été ministres), où certains d'entre eux restent d'ailleurs positionnés malgré l'élection au PE ; il s'agit des élus en double mandat parlementaire. C'est le cas de 39% d'entre eux, à l'image par exemple de V. Ansquer (élu au PE en 1979, ministre de 1974 à 1977, député entre 1962 et 1987), X. Deniau (élu au PE en 1979, membre de gouvernement entre 1972 et 1973, député de 1962 à 2002), M. Faure (élu au PE en 1979, ancien ministre sous la IVème République puis sous F. Mitterrand, député puis sénateur de 1951 à 1988), J. Lecanuet (élu en 1979, ministre sous G. Pompidou et V.

Giscard d'Estaing, député puis sénateur de 1951 à 1988). Ces eurodéputés aux trajectoires politiques nationales sont les plus dotés en capitaux politiques au sein de la population étudiée. Ce sont également les plus dotés en capitaux scolaires (37% ont un doctorat) et sociaux (par exemple 22% exerçaient une profession libérale, 31% sont issus de la haute fonction publique), et généralement des hommes (seulement 14% de femmes contre 30% sur l'ensemble, ce qui en fait la classe la moins féminisée). Cette filière d'entrée au PE, qui a toujours concerné une minorité d'élus, plutôt de centre-droit, est plus fréquente au cours de la première législature (17% des élus) et à un degré moindre de la seconde (8%). Elle est par la suite très circonscrite (entre 1% et 5%).

Les élus nationaux en milieu de carrière

À l'instar de la classe 1, la classe 3 (12% des effectifs) rassemble des élus avec une forte expérience politique nationale. Comme les élus de la première classe, ils sont surtout issus des différentes fractions des catégories supérieures de l'espace social (31% d'entre eux sont hauts fonctionnaires) et ils occupent souvent des responsabilités partisanes au national. En revanche, leurs carrières électives sont plus courtes (13,5 ans en moyenne). Moins âgés lorsqu'ils accèdent au PE pour la première fois (51 ans en moyenne), ils sont donc moins souvent en fin de carrière. Cette classe est pour partie composée d'anciens ministres et/ou parlementaires (98% ont été parlementaires nationaux et 26% ministres), tels que F. Bredin (élue au PE en 1994, député de 1988 à 1991 puis ministre jusqu'en 1993), J.-P. Cot (élu au PE de 1984 à 1999, député de 1973 à 1981, ministre de 1981 à 1982), L. Fabius (élu au PE en 1989, député de 1978 à 1981, ministre et premier ministre sous le premier septennat de F. Mitterrand), N. Morano (élue au PE en 2014, députée de 2002 à 2008 puis membre de gouvernement de 2008 à 2012). Une partie d'entre eux retrouve un mandat parlementaire ou un portefeuille ministériel après ou pendant le mandat européen. Cette classe regroupe des élus en position d'attente (L. Fabius, V. Peillon) ou en reconversion (J.-P. Cot), pour lesquels le mandat européen représente une opportunité de se maintenir dans le champ politique à la suite d'une défaite électorale aux législatives ou d'une sortie du Gouvernement. Leur part est relativement stable au fil des législatures (entre 8% et 19%).

2. L'ascension d'élus locaux

Les élus locaux constituent un deuxième grand type. De plus en plus présents au cours des dernières législatures, ils se divisent en trois : des élus à la carrière rapide, des élus en phase de professionnalisation politique, enfin des élus expérimentés.

Les élus locaux à la carrière rapide

La classe 4 (32%) est constituée d'élus locaux à la carrière élective relativement courte (8,4 ans) par rapport à ceux des autres classes d'élus. Ce sont également les plus jeunes au premier accès au mandat européen (48 ans). Cette classe renvoie à des élus encore peu implantés dans le champ politique, mais qui bénéficient des opportunités associées au fait que les partis, en recrutant de tels candidats, cherchent à répondre aux contraintes qu'ils identifient en termes de représentativité territoriale et de renouvellement de la classe politique (Beauvallet, 2007). Il s'agit de candidats perçus comme « prometteurs », occupant par exemple des positions importantes dans l'appareil partisan. Ils bénéficient au sein de leur parti et de la région dont ils sont issus, du parrainage d'un élu important qui souhaitent les promouvoir ou au contraire, selon la configuration, les éloigner des postes les plus importants

(députation, sénatoriale, exécutifs locaux). Classe la plus féminisée (39% de femmes), elle illustre également les effets associés, dans ce contexte, à l'émergence massive des femmes aux postes politiques électifs à la faveur des contraintes associées à la parité (*de facto*, dès 1999 au PE, soit quelques mois avant le vote effectif de la loi de 2000). Associées aux contraintes visant à assurer une représentativité territoriale des élus, l'exigence paritaire a fonctionné comme une structure d'opportunité permettant à certaines candidates de « brûler », les étapes habituelles de la promotion politique locale et d'accéder très rapidement à un mandat de type parlementaire (Beauvallet et Michon, 2008). La contrainte de féminisation s'est ainsi traduite par la promotion de femmes relativement peu expérimentées en politique. Cette promotion est d'ailleurs toute relative puisqu'elle ne se retrouve pas véritablement, ensuite dans les structures hiérarchiques internes du PE (sur ces logiques, Achin et al., 2007). Ce sont les exemples parmi d'autres de N. Berra (médecin, conseillère municipale de Neuville sur Saône entre 2001 et 2008, puis de Lyon en 2008, candidate au PE en 2004, élue en 2009) ; A. Hazan (magistrate, secrétaire nationale du parti socialiste chargée des questions de société à partir de 1995, élue conseillère municipale de Reims la même année, élue au PE en 1999 et 2004) ; A. Laperrouze (ingénieure, maire de Puylaurens et conseillère générale du Tarn depuis 2001, candidate aux législatives en 2002, élue au PE en 2004), ou encore M. Striffler (conseillère municipale puis adjointe au maire de Mulhouse entre 2008 et 2010, élue au PE en 2009).

Les élus locaux peu expérimentés

La classe 5 (8%) réunit des élus locaux qui sont plutôt des seconds sur la scène locale. Si 64% ont été conseillers régionaux ou généraux, et 41% maires, ils ont rarement cumulé plusieurs mandats. Relativement longues (19,6 ans), leurs carrières sont plus fréquemment discontinues (pour 39% d'entre eux) que celles des autres élus locaux. Tel qu'en témoignent les mandats détenus – assez peu rémunérateurs dans l'ensemble –, l'absence de cumul et la discontinuité des carrières, le mandat européen est souvent synonyme de rétribution d'une carrière locale longue et loyale à l'égard d'un « leader » local (maire de la ville ou président de l'exécutif départemental) dans le sillage duquel ils ou elles se sont inscrits. Pour une part, cette présence au PE donne lieu à une véritable professionnalisation politique comme en témoignent les cas de D. Vlasto (élue au PE de 2000 à 2014, conseillère municipale de Marseille depuis 1983 et adjointe au Maire J.-C. Gaudin depuis 1995) ou de F. Grossetête (élue au PE depuis 1994, conseillère municipale puis adjointe au maire de Saint-Etienne). Ce type de profil peut également correspondre au succès plus ou moins conjoncturel d'une liste plutôt marginale dans le monde politique français dont le résultat assure la promotion, souvent improbable, d'élus locaux. C'est le cas par exemple de F. Striby, élu au PE entre 1994 et 1999 sur la liste souverainiste emmenée par P. de Villiers, conseiller général jusqu'en 1992, maire d'un village du Haut-Rhin de 1971 à 2008 et conseiller général de 1992 à 2011). De fait, les élus de cette classe sont plus souvent issus de la droite gouvernementale ou souverainiste et de l'extrême droite. La part prise par cette classe sur l'ensemble est croissante au cours des dernières législatures (de 8% des effectifs des élus au cours des cinq premières législatures, elle passe à 13% au cours de la 6e et de la 7e, et 16% pour la 8e).

Les élus locaux expérimentés

La classe 6 (5%) rassemble des eurodéputés qui accèdent au PE relativement âgés (56,4 ans), avec des carrières politiques presque aussi longues que ceux de la première classe (25 ans). S'ils ont débuté en politique relativement jeunes (31,3 ans au premier mandat contre 41,5 sur

l'ensemble), leurs carrières s'inscrivent plus durablement au local. Tous ont été conseillers généraux ou départementaux et 61% ont été maires) qu'au national (si 22% ont été parlementaires nationaux, seuls 4% ont été membres d'un gouvernement, généralement pour de courtes périodes). Ces élus, plus souvent issus des partis de gouvernement, présentent un profil de notables locaux pour lesquels les postes nationaux s'avèrent finalement difficiles d'accès, moins en raison de ressources politiques insuffisantes, que de configurations locales qui leur sont peu favorables, du fait de circonscriptions durablement ancrées dans l'opposition ou du fait de postes législatifs détenus par des alliés qui n'entendent pas laisser la place. En ce sens, le PE est une alternative à des acteurs très implantés localement pour accéder à un mandat plus prestigieux et plus rémunérateur qu'un mandat local dans un contexte où les débouchés nationaux sont faibles. Cette classe tend à concerner un peu plus d'élus à partir de la 4e législature tels que E. Andrieu (conseiller général de 1988 à 2014, maire d'un village de l'Aude de 1995 à 2012, conseiller régional de 2004 à 2010, qui entre au PE en 2012 ; M. Dantin (adjoint au maire puis conseiller municipal de Chambéry entre 1983 et 2014, conseiller général de 1985 à 1998, il entre au PE en 2009) ; N. Griesbeck (conseillère municipale puis adjointe et première adjointe au maire de Metz entre 1983 et 2004, conseillère générale depuis 1988, elle entre au PE en 2004).

3. Les entrées directes

Les entrées directes au PE, c'est-à-dire sans jamais avoir été élu précédemment, forment le dernier type (classe 2, 35%). Il convient cependant de préciser que quelques-uns parmi eux accèdent au PE concomitamment avec l'obtention d'un mandat local, à la faveur d'une conjoncture électorale favorable (F. Philippot par exemple accède au PE en mai 2014 deux mois après avoir été élu conseiller municipal)[9]. Les eurodéputés regroupés au sein de cette classe sont les plus jeunes à l'entrée au PE (49,2 ans). Assez souvent passés par des fonctions de collaborateurs politiques (32% d'entre eux), ils sont aussi plus souvent élus sur les listes des Verts, du Parti communiste ou de l'extrême gauche. Compte tenu de l'importance de cette classe au sein de la population étudiée, du type d'analyse utilisée dans la construction des classes – à partir de la carrière élective –, et du fort contraste interne, une analyse qualitative des biographies des élus qui composent cette classe a été réalisée. Deux sous-groupes peuvent être différenciés : les jeunes professionnels de la politique et ceux vierges d'expérience dans les entourages politiques.

De jeunes professionnels de la politique

Diplômés en science(s) politique(s) et/ou en droit, éventuellement dotés d'expériences au sein de sections jeunesse de partis, ils font état de profils typiques des collaborateurs politiques. Professionnels non élus de la politique, le scrutin européen leur permet d'accéder relativement jeunes à un premier mandat électif, une précocité qui les distingue, dans un contexte de « blocage des carrières » propre à certaines fractions des champs politiques nationaux (Lefebvre et Sawicki, 2006). S'ils sont plus jeunes à l'entrée au PE, ils ont souvent une longue expérience des entourages politiques, notamment au sein des univers les plus centraux des champs politiques nationaux ou locaux (membres de cabinets ministériels, assistants de députés ou sénateurs importants, membres de cabinets de grands exécutifs locaux, tels qu'en atteste les exemples de P. Bérès, K. Delli, C. de Veyrac…) ou même, précédemment, au sein des organisations de jeunesse des partis (M. de Sarnez) ; ils se professionnalisent ainsi en

[9] L'unité des séquences étant l'année, le gain d'un mandat local quelques semaines ou mois avant l'élection européenne n'est pas pris en compte dans cette analyse.

politique et se familiarisent aux attendus du métier politique (Bargel, 2014). Ces élus sont en général proches de responsables bien implantés au sein de leur parti, qui les propulsent en position éligible sur une liste. Du fait de la structure des capitaux politiques et sociaux qui sont les leurs (absence relative de capitaux politiques territorialisés, mais fortes ressources partisanes liées aux réseaux dans lesquels ils sont insérés et aux expériences qui sont les leurs en matière politique d'une part, européenne d'autre part), ils ont toutes les chances de spécialiser leur engagement au niveau européen si le contexte électoral peut leur être favorable.

Des acteurs sans expérience directe dans le champ politique

Le deuxième type d'entrée directe est celui d'élus qui entrent au PE sans expérience politique ou gouvernementale, mais également sans expérience au sein des entourages politiques salariés, ce qui les distingue du sous-groupe précédent. Une partie d'entre eux présentent des capitaux symboliques en lien avec des engagements militants (F. Wurtz) et/ou associatifs (Y. Jadot de Greenpeace ; V. Mathieu des fédérations de chasseurs), syndicaux (J. Bové de la confédération paysanne ; E. Martin de la CFDT), professionnels (le journaliste J.-M. Cavada ; l'historienne et militante féministe G. Fraisse ; les juges d'instruction T. Jean-Pierre et E. Joly ; le Général Morillon). Ce qui leur assure, dans un contexte donné, une relative proximité avec le monde politique et/ou une forte notoriété médiatique. C'est également le cas de celles ou ceux susceptibles de correspondre aux exigences de la « diversité » (Geisser, 1997). De fait, cette classe rassemble la plupart des eurodéputés présentés comme issus de l'immigration (au sein des délégations françaises, il s'agit par exemple de M. Benarab-Attou, L. Hoang-Ngoc, F. Sylla). L'importance historique de ces trajectoires est liée aux logiques de la compétition politique européenne, particulièrement en France (Reif et Schmidt, 1979). Lors de la constitution des listes électorales, nombre de partis cherchent à promouvoir des personnalités susceptibles de répondre aux contraintes de représentativité sociale et territoriale qui s'imposent à un moment donné, sous l'effet des logiques de la couverture médiatique et de la pression générée par les listes hétérodoxes (eurosceptiques, écologistes, gauches alternatives…, cf. Beauvallet, 2007).

Si les élus entrés directement au centre restent assez nombreux (30% sur la dernière législature), la composition des deux sous-groupes qu'ils constituent renseigne sur les évolutions du recrutement européen. Le fait que le groupe « entrée directe » dans son ensemble diminue (tableau 9) alors même que la part des collaborateurs politiques tend à augmenter, montrent que les dynamiques associées à plus forte ouverture du marché politique européen s'estompent avec le temps. Si cette ouverture reste marquée, elle tend à diminuer au profit d'un resserrement du recrutement, autour des collaborateurs politiques d'une part (qui représentent un personnel déjà professionnalisés en politique) et des élus locaux d'autre part, dont la part est elle aussi en augmentation ; augmentation probablement pas sans rapport avec les tentatives des partis les plus institutionnalisés de limiter, par le biais de la régionalisation du scrutin, les effets d'un recrutement qui joue historiquement contre eux au regard de leur difficulté à maintenir, au PE, le monopole qu'ils exercent habituellement sur les positions politiques, que ce soit au niveau national (Assemblée nationale, Sénat) ou au niveau local (mairies, départements, régions).

Tableau 7 : Dynamique de la carrière des eurodéputés élus en France (1979-2014) selon le type d'entrée (moyennes)

	Fins de carrières nationales	Entrées directes	Elus nationaux en milieu de carrière	Elus locaux à la carrière rapide	Elus locaux peu expérimentés	Elus locaux expérimentés	
	Cla1	**Cla2**	**Cla3**	**Cla4**	**Cla5**	**Cla6**	**Ensemble**
Proportions (effectifs)	8% (36)	35% (166)	12% (55)	32% (151)	8% (39)	5% (23)	100% (470)
Année entrée PE	1988,8	1991,6	1990,0	1996,5	1999,8	2000,2	1993,9
Durée carrière élective (en année)	26,5	0,0	13,5	8,4	19,6	25,0	9,2
Âge premier mandat au PE	61,0	49,2	51,0	48,0	53,3	56,4	50,6
Âge premier mandat électif	34,4	49,2	37,5	39,6	33,7	31,3	41,5

Tableau 8 : Caractéristiques politiques des eurodéputés élus en France (1979-2014) selon le type d'entrée (en %)

	Fins de carrières nationales	**Entrées directes**	**Elus nationaux en milieu de carrière**	**Elus locaux à la carrière rapide**	**Elus locaux peu expérimentés**	**Elus locaux expérimentés**	
	Cla1	**Cla2**	**Cla3**	**Cla4**	**Cla5**	**Cla6**	**Ensemble**
Proportions (effectifs)	8 (36)	35 (166)	12 (55)	32 (151)	8 (39)	5 (23)	100 (470)
Orientation politique							
Communistes et extrême gauche (PCF, LCR, LO, Parti de gauche)	7	54	10	22	7	0	100
Socialistes	3	31	16	36	7	7	100
Écologistes	0	58	5	29	5	3	100
Libéraux (UDF, Modem…)	14	36	8	28	6	8	100
Conservateurs (UMP, RPR)	13	27	13	32	11	4	100
Non-inscrits (dont les élus Front national et Rassemblement Bleu Marine)	2	31	13	31	13	9	100
Divers droite (MPF, souverainistes, CPNT…)	4	50	4	42	0	0	100
Collaborateur politique	22	31	36	25	31	30	29
Position politique au	100	0	100	18	23	26	28

national							
Membre de gouvernement	72	0	26	8	0	4	11
Parlement national (Assemblée ou Sénat)	100	0	98	11	23	22	26
Cumul mandat parlementaire européen avec mandat parlementaire national	39	0	16	5	3	4	7
Mandat local	89	4	91	100	100	100	63
Conseiller régional ou général	77	1	71	66	64	100	46
Maire	54	1	44	26	41	61	24
Si carrière discontinue (période sans mandat ou position gouvernementale)	33	0	27	16	39	9	15

Tableau 9 : Caractéristiques sociodémographiques des eurodéputés élus en France (1979-2014) selon le type d'entrée (en %)

	Fins de carrières nationales	Entrées directes	Elus nationaux en milieu de carrière	Elus locaux à la carrière rapide	Elus locaux peu expérimentés	Elus locaux expérimentés	
	Cla1	**Cla2**	**Cla3**	**Cla4**	**Cla5**	**Cla6**	**Ensemble**
Proportions (effectifs)	8 (36)	35 (166)	12 (55)	32 (151)	8 (39)	5 (23)	100 (470)
Genre							
Femmes	14	32	15	39	28	13	30
Profession d'origine							
Agriculteurs	0	7	2	4	3	4	5
Artisans-commerçants	3	1	0	1	3	4	2
Chefs d'entreprise	8	6	7	5	8	4	6
Professions libérales	22	9	9	11	8	13	11
Cadres supérieurs du privé	3	8	13	15	21	4	12
Professions de l'information et de la	0	8	2	4	5	4	5

communication							
Hauts fonctionnaires	31	12	31	7	3	0	13
Cadres supérieurs du public	0	5	0	3	10	13	4
Enseignants du supérieur, professions scientifiques	11	13	13	8	3	17	10
Enseignants du secondaire	8	3	9	11	21	17	9
Instituteurs	0	2	0	4	0	0	2
Cadres intermédiaires	0	2	2	5	3	4	3
Employés-ouvriers	3	8	6	5	3	0	5
Autres	0	2	0	0	0	0	1
Collaborateurs politiques	3	7	7	11	8	9	8
N/A	8	5	0	6	5	4	5
Total	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 10 : Types d'entrée selon la législature (en %)

	Fins de carrières nationales	Entrées directes	Elus nationaux en milieu de carrière	Elus locaux à la carrière rapide	Elus locaux peu expérimentés	Elus locaux expérimentés	
	Cla1	**Cla2**	**Cla3**	**Cla4**	**Cla5**	**Cla6**	**Ensemble**
Proportions (effectifs)	8 (36)	35 (166)	12 (55)	32 (151)	8 (39)	5 (23)	100 (470)
Législature							
1ère (1979-84)	17	48	13	15	4	3	100
2e (1984-89)	8	34	19	30	5	4	100
3e (1989-94)	4	43	12	32	7	2	100
4e (1994-99)	4	33	17	36	8	2	100
5e (1999-2004)	2	39	11	37	6	4	100
6e (2004-09)	1	23	19	39	13	6	100
7e (2009-14)	5	27	8	42	13	6	100
8e (2014-)	4	30	10	30	16	11	100

Conclusion

L'analyse de la morphologie sociale et politique puis des filières d'accès de l'ensemble des eurodéputés élus en France au cours des huit premières législatures (1979-2014) permet de distinguer et d'expliquer les logiques politiques différenciées de l'entrée au PE.

À partir de méthodes adaptées aux données longitudinales, l'analyse prend en compte la diachronie sans négliger les trajectoires politiques et sociales des eurodéputés. Complétée par une analyse qualitative des trajectoires, elle permet de distinguer trois types d'accès au

Mis en forme : Justifié, Espace Avant : 6 pt, Après : 6 pt, Interligne : simple, Sans coupure de mots

mandat européen (national, local, accès direct) : un mandat de fin de carrière ou de milieu de carrière à la suite de la perte d'une position politique au national ; un accès à un mandat parlementaire pour les élus locaux ; un accès à la politique professionnelle pour les personnes sans expérience élective. Nous avons mis en évidence sept voies d'accès différents au PE, dont les poids relatifs varient dans le temps: à terme, les deux voies impliquant des trajectoires qui s'inscrivent principalement au national concernent de moins en moins de députés européens, contrairement aux trajectoires ascendantes. Du point de vue des trajectoires des députés et leurs transformations, mandat après mandat, nous pouvons ainsi nuancer l'image du mandat européen en tant que mandat de fin de carrière, en montrant l'importance de deux autres types d'accès : une voie empruntée par les représentants locaux (surtout par des femmes inexpérimentées, une conséquence des efforts des partis pour répondre aux exigences de la féminisation après la fin des années 1990), et l'autre par des personnalités dont le mandat européen est leur première fonction politique, soit après avoir exercé des activités politiques non élues, soit après avoir fait partie d'un autre monde social - pour ces derniers, le PE constitue une passerelle vers la politique.

L'étude confirme également que les eurodéputés correspondent à des groupes plutôt dominés au sein du personnel français, occupant de fait une position assez périphérique dans le champ politique. Elle confirme enfin que, sur le long terme, le recrutement des membres du Parlement européen (PE) se caractérise par une plus forte ouverture, elle-même favorisée par un mode de scrutin très particulier en France, par une dynamique électorale spécifique ainsi que par des stratégies politiques et partisanes qui accroissent les chances d'accès à cette arène pour des individus aux profils plus hétérodoxes : élus issus de partis politiques peu ou pas représentés au Gouvernement ou au Parlement (Lutte ouvrière, Front de gauche, Mouvement pour la France, Front national…) ; candidats aux profils sociopolitiques moins légitimes (femmes, militants, élus locaux, personnalités « société civile »), mais profitant de la désaffection relative des élus les moins dotés (baisse des élus issus de l'Assemblée nationale ou du Sénat) et des pressions à l'ouverture pesant sur les États-majors partisans (Beauvallet et Michon, 2008).

L'analyse confirme au niveau de la délégation française l'hypothèse du mandat européen comme un mandat d'accès à la profession politique ou d'accès à un premier mandat d'importance autorisant la professionnalisation des investissements électifs (Beauvallet et Michon, 2010). De fait, on retrouve dans l'ensemble des filières d'accès évoquées ici des élus qui parviennent à stabiliser leur présence et leur investissement au PE sur 10 ans ou 15 ans, et présentent des profils de permanents de l'Europe politique (Georgakakis et Rowell, 2013). Une autre part d'entre eux essaye d'accéder, dans une dynamique ascensionnelle, à des positions nationales ou exécutives locales.

L'étude montre qu'un certain nombre de transformations sont à l'œuvre depuis une dizaine d'années. Premièrement, la part des enseignants tend à décroître de manière régulière après le pic des années 1990. Si ce déclin est en partie le produit d'une baisse plus générale des partis de gauche, en particulier aux élections de 2014, on peut penser qu'il témoigne plus largement d'un mouvement plus général et *structurel* de la position de ces professions dans le champ du pouvoir en général et le champ politique en particulier. À l'inverse, l'importance nouvelle de la part des collaborateurs politiques salariés chez les élus confirme une tendance lourde observable au niveau d'autres catégories du personnel politique, notamment les ministres (Behr et Michon, 2013).

Associée à la baisse tendancielle, ces dernières années, du nombre de députés n'ayant jamais occupé une position élective précédemment à leur élection au PE, cette situation traduit la *fermeture* progressive de l'espace parlementaire européen et la différenciation croissante de son recrutement. Le mandat européen est de plus en plus rarement exercé par des *outsiders* du

champ politique. Pour le dire autrement, il accueille de moins en moins de profils hétérodoxes en raison, non seulement d'un resserrement depuis 2004 des effets d'un mode de scrutin désormais régionalisé, mais aussi d'une attractivité plus forte de la fonction par des prétendants à la professionnalisation politique déjà implantés au niveau local, en raison d'une meilleure reconnaissance de l'institution dont les pouvoirs sont réputés s'accroitre, des moyens financiers associés au mandat et plus généralement de l'institutionnalisation croissante de cet espace tant dans le champ politique national qu'au sein de l'Union européenne. Si le mandat européen reste bien un tremplin pour des acteurs non directement positionnés au sein du champ politique, il l'est surtout pour des acteurs positionnés à sa périphérie ou dans des espaces sociaux en interaction étroite avec celui-ci.

Références

Abbott A. (1995) Sequence Analysis: New Methods for Old Ideas. *Annual review of sociology* 21(1): 93-113.

Abbott A. and Tsay A. (2000) Sequence Analysis and Optimal Matching Methods in Sociology: Review and Prospect. *Sociological methods and research* 1 (29): 3-33.

Achin, C. (2005) *" Le mystère de la chambre basse": comparaison des processus d'entrée des femmes au Parlement, France-Allemagne, 1945-2000*. Paris: Dalloz.

Achin, C. et alii (2007) *Sexes, genre et politique*. Paris: Economica.

Achin, C. and Lévêque, S. (2014). La parité sous contrôle. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 204 : 118-137.

Bachelot, C. (2008). *Groupons-nous et demain": sociologie des dirigeants du Parti socialiste depuis 1993*. PhD dissertation, Institut d'études politiques de Paris.

Bargel L. (2009) *Jeunes socialistes, jeunes UMP : lieux et processus de socialisation politique*. Paris: Dalloz.

Bargel, L. (2014) Apprendre un métier qui ne s'apprend pas. Carrières dans les organisations de jeunesse des partis. *Sociologie* 5(2): 171-187.

Beauvallet, W. (2007) *Profession : eurodéputé. Les élus français au Parlement européen et l'institutionnalisation d'une nouvelle figure politique et élective (1979-2004)*. PhD dissertation in political science, Université Robert Schuman of Strasbourg.

Beauvallet, W. and Michon, S. (2008) Les femmes au Parlement européen : effets du mode de scrutin, des stratégies et des ressources politiques. L'exemple de la délégation française. *Revue suisse de science politique* 14 (4): 663-690.

Beauvallet, W. and Michon, S. (2009) Les élections européennes de juin 2009. Profils des eurodéputés élus en France et logiques du recrutement politique à l'Europe. *Savoir/Agir* 10: 109-118.

Beauvallet, W. and Michon, S. (2010) Professionalization and socialization of the Members of the European Parliament. *French Politics* 8 (2): 145 – 165.

Beauvallet, W. and Michon, S. (2012) Des eurodéputés "experts" ? Sociologie d'une illusion bien fondée. *Cultures and Conflits* (85-86): 123 – 138.

Beauvallet, W. and Michon, S. (2013) Women in Europe. Recruitment, practices and social institutionalization of the European political field. In Crum, B. and Fossum, J.E. (eds.),

Practices of Inter-Parliamentary Coordination in International Politics: The European Union and Beyond. Colchester: ECPR Press, p. 175-192.

Beauvallet, W Michon, S. Lepaux, V. Monicolle, C. (2015) The Changing Composition of the European Parliament: MEPs from 1979 to 2014. *French Politics* 13(4) forthcoming.

Behr, V. and Michon, S. (2013) The representativeness of French cabinet members, a smokescreen? *French Politics*. 11 (4): 332 – 355.

Behr V. and Michon S. (2014) Les facteurs sociaux des carrières politiques des femmes ministres. Une féminisation en trompe-l'œil. *Genèses* 96: 132-156.

Behr V. and Michon S. (2015) Crépuscule des technocrates et progression des collaborateurs politique. Une analyse renouvelée des filières d'accès au gouvernement. Working paper Cessp-EHESS-Paris 1 (2):

http://www.cessp.cnrs.fr/IMG/pdf/wp02.behr.michon.crepusculedestechnocrates.pdf

Best, H. and Cotta, M. (eds.) (2000) *Parliamentary representatives in Europe, 1848-2000: legislative recruitment and careers in eleven European countries*. Oxford: Oxford University Press.

Birnbaum P. (dir.) (1985) *Les Élites socialistes au pouvoir : les dirigeants socialistes face à l'État*. Paris: Presses universitaires de France.

Birnbaum P. (1994) *Les sommets de l'État : essai sur l'élite du pouvoir en France*. Paris: Seuil.

Blanchard P., Buhlmann, F. and Gauthier J.-A. (2014) *Advances in sequence analysis: theory, method, applications*. New York: Springer.

Bourdieu P. (1989) *La noblesse d'État : grandes écoles et esprit de corps.* Paris: Minuit.

Costa, O. and Kerrouche, E. (2007) *Qui sont les députés français ? Enquête sur des élites inconnues*. Paris: Presses de Sciences Po.

Daniel, W.T. (2015) *Career Behaviour and the European Parliament: All Roads Lead Through Brussels?* Oxford: Oxford University Press.

Dogan M. (1967) Les filières de la carrière politique en France. *Revue française de sociologie* 8(4): 468-492.

Dogan M. (1986) Filières pour devenir ministre de Thiers à Mitterrand. *Pouvoirs* 36: 43-60.

Dogan, M. (1999) Les professions propices à la carrière politique. In: M. Offerlé (ed.) La profession politique XIXe-XXe siècles. Paris: Belin, pp. 171–199.

Dulong, D. (1997) Moderniser la politique. Aux origines de la Ve République. Paris : L'Harmattan.

François, A. and Grossman, E. (2011) Who are the deputies of the fifth republic? Some figures. *French Politics* 9(4): 364–380.

Gabadinho, A., Ritschard, G., Müller, N. S., Studer, M. (2011). Analyzing and Visualizing State Sequences in R with TraMineR. *Journal of Statistical Software*, 40(4), 1-37.

Garraud, P. (1989). *Profession, homme politique: la carrière politique des maires urbains*. Paris: L'Harmattan.

Gaïti B. (1985) Politique d'abord : le chemin de la réussite ministérielle dans la France contemporaine. In: P. Birnbaum (ed.) Les élites socialistes au pouvoir. Paris: Presses universitaires de France.

Gaxie D. (1980) Les logiques du recrutement politique. *Revue française de science politique* 30(1): 5-45.

Gaxie D. (1986) Immuables et changeants : les ministres de la Ve République. *Pouvoirs* 36: 61-78.

Gaxie, D., and Godmer, L. (2007). Cultural capital and political selection: educational backgrounds of parliamentarians. In H. Best and M. Cotta (eds.), Democratic Representation in Europe: Diversity, Change and Convergence. Oxford: Oxford University Press, p.106-135.

Gaxie, D. and Lehingue, P. (1984) *Enjeux municipaux: la constitution des enjeux politiques dans une élection municipale*. Paris: Presses universitaires de France.

Geisser, V. (1997) *Ethnicité républicaine: les élites d'origine maghrébine dans le système politique français*. Paris: Presses de Sciences Po.

Genieys W. (2006) Nouveaux regards sur les élites du politique. *Revue française de science politique* 56(1): 121–147.

Georgakakis, G. and Rowell, J. (2013) *The Field of Eurocracy. Mapping EU Actors and Professionals*. London: Palgrave Macmillan

Godmer, L. (2002). *Les mutations du capital représentatif: la sélection des représentants régionaux* PhD dissertation, University Paris 1.

François, A. and Grossman, E. (2011) Who are the deputies of the fifth republic? Some figures. *French Politics* 9(4): 364–380.

Haegel, F. (2012) *Les droites en fusion: transformations de l'UMP*. Paris : Presses de Sciences Po.

Hix, S. and Høyland, B. (2013) Empowerment of the European Parliament. *Annual Political Science Review* 16: 171–189.

Hû, G. (2014) *Les roses déracinées. Transformation du recrutement du personnel socialiste : des logiques sociales aux logiques politiques (Fin XIX-2012).* PhD dissertation in political science, Université of Strasbourg.

Jérôme, V. (2014) Militants de l'autrement. Sociologie politique de l'engagement et des carrières militantes chez Les Verts et Europe Écologie-Les Verts (EELV). PhD dissertation in political science, Université of Paris 1.

Kauppi, N. (1999) Power or subjection? French women politicians in the European parliament. *European Journal of Women's Studies* 6(3): 329-340.

Kerrouche, É., Brouard, S., Deiss-Helbig, E., and Schnatterer, T. (2011). Les deux Sénats: mode de scrutin et profil des sénateurs français. *Pôle Sud*, 35: 113-128.

Keslassy, E. (2012), Une assemblée nationale plus représentative? Sexe, âge, catégories socioprofessionnelles et "pluralité visible". Notes de l'Institut Diderot.

Lefebvre, R. and Marrel, G. (2012) Logiques partisanes, territorialisation et capital politique européen. La constitution en France des listes socialistes aux élections européennes de 2009. *Cultures and Conflits* 85/86: 139-162.

Lefebvre R. and Sawicki F. (2006), *La société des socialistes : le PS aujourd'hui,* Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant.

Lesnard L. and de Saint Pol T. (2009) Patterns of Workweek Schedules in France. *Social Indicators Research* 93(1): 171-176.

Michels, R. (1915) *Political parties: A sociological study of the oligarchical tendencies of modern democracy*. New York: Hearst's International Library Company.

Mischi, J. (2014). *Le communisme désarmé: le PCF et les classes populaires depuis les années 1970*. Marseille : Agone.

Norris, P. and Franklin, M. (1997) Social representation. *European Journal of Political Research* 32(2): 185 – 210.

Navarro, J. (2009) *Les Députés européens et leur rôle*. Brussels: Éditions de l'Université de Bruxelles.

Offerlé, M. (ed.) (1999), *La Profession Politique, XIX-XXe Siècle*. Paris: Belin.

Reif, K., and Schmitt, H. (1980) Nine second-order national elections: A conceptual framework for the analysis of European election results. *European journal of political research* 8(1) : 3-44.

Robette N. (2011) *Explorer et décrire les parcours de vie : les typologies de trajectoires.* Paris: CEPED.

Robette N. (forthcoming) Du prosélytisme à la sécularisation. Le processus de diffusion de l' "Optimal Matching Analysis"

Robette N. and Bry X. (2012) Harpoon or bait? A comparison of various metrics to fish for life course patterns. *Bulletin de méthodologie sociologique* 116(1): 5-24.

Rouban L. (2011) Sociologie politique des députés de la Cinquième République, 1958-2007. *Cahiers du CEVIPOF* 55.

Sawicki F. (1999) Classer les hommes politiques. In M. Offerlé (dir.), *La Profession Politique, XIX-XXe Siècle,* Paris: Belin.

Scarrow, S.E. (1997) Political career paths and the European Parliament. *Legislative Studies Quarterly* 22: 253–262.

Sineau M. and Tiberj V. (2007) Candidats et députés français en 2002. *Revue française de science politique* 57(2): 163-185.

Studer M., Ritschard G., Gabadinho A. and Müller N. (2011) Discrepancy Analysis of State Sequences. *Sociological methods and research* 40(3): 471-510.

Verzichelli, L. and Edinger, M. (2005) A critical juncture? The 2004 European elections and the making of a supranational elite. *The Journal of Legislative Studies* 11(2): 254–274.

Weber, M. (1959). Max Weber: Le savant et le politique. Paris : Plon.

Westlake, M. (1994) *Britain's emerging euro-elite ? The British in the directly elected European Parliament, 1979-1992*. Aldershot: Dartmouth.

Whitaker, R. (2014) Tenure, turnover and careers in the European Parliament: MEPs as policy-seekers. *Journal of European Public Policy* 21(10): 1509 – 1527.

[i] Source : « Femmes au sein des 27 Parlements nationaux (chambres basses ou uniques) », Fondation Robert Schuman, 26 septembre 2012, http://www.robert-schuman.eu/doc/femmes_en_europe.pdf , consulté le 21 novembre 2012.